Fonds Scotia MC

Portefeuille de croissance équilibrée Sélection Scotia

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Portefeuille de croissance équilibrée Sélection Scotia.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à maintenir un équilibre entre un revenu courant et une plus-value à long terme du capital, avec une légère préférence pour le volet appréciation du capital. Il investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre deux catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe et la catégorie actions.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	45 %
Actions	55 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 20 % au-dessus ou en dessous des pourcentages indiqués ci-dessus. Même si l'actif du Portefeuille peut être investi intégralement dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de son actif sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou à des fins défensives.

Le Fonds peut investir jusqu'à 80 % de son actif dans des titres étrangers.

Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 9,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les dépenses et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Les indices de référence généraux du Fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX, ont dégagé un rendement de 6,7 % et de 11,8 %, respectivement, au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 22 % de l'indice composé S&P/TSX, à 45 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 33 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD), a affiché un rendement de 12,5 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile du rendement du Fonds.

La répartition de l'actif à long terme du Fonds est de 55 % d'actions et de 45 % d'obligations. Au cours de la période, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte, principalement en raison de la sous-performance de sa composante actions mondiales par rapport à son indice de référence.

Le marché des obligations canadiennes, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 6,7 % pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2023, les banques centrales ayant commencé à interrompre leurs hausses de taux. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a été volatil au cours de la période, subissant l'incidence des préoccupations liées à la possibilité d'une contagion découlant de l'effondrement des banques régionales aux États-Unis en début de période, avant d'atteindre son plus haut niveau en 16 ans en octobre, stimulé par de nombreux facteurs, dont la solidité des données sur l'emploi et la possibilité de nouvelles hausses de taux. À partir de ces sommets, une remontée massive a poussé les rendements des obligations à 10 ans, à 3,1 %. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 25 points de base en janvier 2023, a interrompu son programme de relèvement des taux en mars et en avril, avant de relever à nouveau ses taux au début de juin et de juillet.

Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a suivi une tendance à la hausse au début de l'année avant de grimper rapidement en mars, lorsque les marchés ont réagi à la crise bancaire régionale dans ce pays. Les rendements ont ensuite augmenté à l'automne, atteignant des sommets en octobre, avant de progresser fortement au deuxième semestre, terminant l'année à 3,9 %. La Réserve fédérale a haussé les taux de 25 pdb en février, en mars et en mai, puis une dernière fois en juillet, mais elle a maintenu son taux directeur à 5,25–5,50 % pour le reste de l'année.

Les écarts de taux des titres de qualité et des titres à rendement élevé, mesurés par les indices d'écarts corrigés en fonction des options ICE BofA Canadian Corporate et ICE BofA U.S. Corporate, se sont redressés au début de l'année avant de s'élargir pendant la crise bancaire en mars. Les inquiétudes concernant la contagion s'étant apaisées, les écarts se sont rétrécis. Au second semestre, les écarts se sont creusés avec la crise entre Israël et Gaza, avant de se resserrer à partir de novembre jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne la composante titres à revenu fixe du Fonds, le Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, le Fonds Scotia de revenu canadien et le Fonds Patrimoine Scotia d'obligations à rendement élevé ont affiché un rendement supérieur à l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui a contribué au rendement. Le rendement moyen pondéré combiné des placements en titres à revenu fixe du Fonds a été supérieur au rendement de l'indice.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant affiché un rendement de 11,8 %. Nous avons assisté à un relèvement des taux d'intérêt par la Banque du Canada (la « BdC ») à trois reprises en 2023, contre sept fois en 2022. Cette baisse est le résultat

d'une diminution de l'inflation, qui est passée de 5,9 % en janvier 2023 à 3,1 % en novembre 2023.

Les investisseurs estiment que nous avons atteint le sommet du cycle des taux d'intérêt et s'attendent probablement à des réductions en 2024. La BdC a réitéré sa volonté de ramener l'inflation à son taux cible de 2 % avant toute discussion sur la réduction des taux d'intérêt. Bien que l'inflation se situe près de la fourchette cible, le gouverneur de la BdC demeure préoccupé par l'inflation, car « l'inflation demeure assez tenace ». L'un des responsables est le logement. Les loyers constituent désormais la principale préoccupation sur le front de l'inflation. Ils ont récemment augmenté de 8,2 % en octobre dernier, ce qui représente la plus forte hausse des loyers depuis plus de 40 ans.

Sur le plan économique, la croissance du PIB est demeurée stable, les consommateurs continuant de ressentir l'incidence de la hausse des coûts – taux d'intérêt et inflation – sur leurs habitudes de consommation. En dépit d'une croissance économique modeste, les marchés des actions, qui sont considérés comme un indicateur de premier plan, ont réagi positivement à la pause de la banque centrale, enregistrant une remontée de 8,1 % de l'indice composé S&P/TSX au quatrième trimestre en prévision d'une baisse éventuelle des taux en 2024.

Neuf des onze secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des soins de santé et des services financiers. Les secteurs les moins performants ont été les services de communication, les services aux collectivités et les matériaux.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est raffermi par rapport au yen japonais et au dollar américain, mais s'est affaibli par rapport à la livre sterling.

En ce qui a trait aux placements en actions canadiennes du Fonds, le Fonds Scotia de croissance canadienne a affiché un rendement supérieur à l'indice composé S&P/TSX et contribué au rendement. En revanche, le Fonds de dividendes Avantage Dynamique, le Fonds de petites entreprises Dynamique et le Fonds Scotia de dividendes canadiens ont affiché un rendement inférieur à celui de l'indice et ont nui au rendement. Toutefois, dans l'ensemble, le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions canadiennes du Fonds a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 20,8 %. Quelle différence en un an. À la même période l'an dernier, le président de la Réserve fédérale américaine (la « Fed »), M. Powell, avait déclaré que la Fed maintiendrait le cap en augmentant les taux d'intérêt jusqu'à ce que le travail soit fait. Bien que l'inflation ait ralenti, elle restait élevée, à plus de 6 %. Dans un contexte d'incertitude, un nombre record de chefs de la direction ont indiqué qu'ils s'attendaient à une récession aux États-Unis en 2023. Par la suite, il y a eu des tensions bancaires, le débat sur le plafonnement de la dette et d'autres troubles géopolitiques.

Depuis ce temps, l'inflation dans les pays développés a plus que diminué de moitié, tandis que la croissance est demeurée résiliente et que la récession, dont bien des gens se sont inquiétés, ne s'est jamais produite.

Le climat du marché a été encore plus imprévisible que d'habitude au cours de l'année 2023, passant des craintes de récession au début de l'année à une croissance résiliente au cours de l'été, à des taux plus élevés pendant plus longtemps à l'automne et à une fin d'année axée sur de futures baisses de taux.

Le dernier trimestre de l'année 2023 a été un cadeau de Noël pour les investisseurs. Une série d'inflation plus faible aux États-Unis et en Europe a fait changer les attentes des investisseurs, qui s'attendaient à ce que les banques centrales procèdent à des réductions préventives plus tôt en 2024 que prévu, ce qui a donné lieu à une reprise généralisée. L'indice MSCI Monde (en CAD) a dégagé un rendement de 9,1 % au quatrième trimestre.

Dix des 11 secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les technologies de l'information, les services de communication et la consommation discrétionnaire ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les services publics, les biens de consommation de base et les soins de santé.

Parmi les quatre placements en actions mondiales du Fonds, le Fonds Scotia de dividendes mondiaux et le Fonds Scotia d'actions mondiales ont été surclassés par l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index, ce qui a nui au rendement. Le Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation a été le seul placement en actions mondiales à surclasser l'indice et a contribué au rendement. Le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions mondiales a donc été inférieur au rendement de l'indice.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 3 310,6 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 3 583,7 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des gains sur les placements de 309,2 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 1,5 million de dollars et par des rachats nets de 34,6 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

La Banque Scotia est le dépositaire du Fonds et reçoit des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire conserve la trésorerie et les placements du Fonds et veille à ce qu'ils ne soient utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire paie les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Le Fonds a reçu l'autorisation du comité d'examen indépendant d'investir sa trésorerie au jour le jour auprès de la Banque Scotia, qui paie des intérêts au Fonds aux taux en vigueur du marché.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 $ (77 000 $ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds ($)[1)]

		Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					
Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	**Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités[2)]**	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3)]	**Actif net, à la clôture de la période[1)]**
Série A												
31 déc. 2023	**17,07**	**0,51**	**(0,35)**	**0,19**	**1,25**	**1,60**	**–**	**(0,17)**	**–**	**–**	**(0,17)**	**18,51**
31 déc. 2022	19,36	0,47	(0,34)	0,19	(2,42)	(2,10)	–	(0,14)	(0,06)	–	(0,20)	17,07
31 déc. 2021	19,04	0,45	(0,38)	1,49	(0,12)	1,44	–	(0,07)	(1,05)	–	(1,12)	19,36
31 déc. 2020	17,39	0,29	(0,34)	0,59	1,12	1,66	–	–	(0,01)	–	(0,01)	19,04
31 déc. 2019	15,53	0,46	(0,34)	0,16	1,69	1,97	–	(0,13)	–	–	(0,13)	17,39

		Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					
Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	**Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités[2)]**	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3)]	**Actif net, à la clôture de la période[1)]**
Série F												
31 déc. 2023	**17,10**	**0,52**	**(0,15)**	**0,20**	**1,30**	**1,87**	**–**	**(0,37)**	**–**	**–**	**(0,37)**	**18,54**
31 déc. 2022	19,29	0,51	(0,14)	0,17	(1,89)	(1,35)	–	(0,26)	(0,04)	–	(0,30)	17,10
31 déc. 2021	19,05	0,46	(0,17)	1,44	0,00	1,73	–	(0,31)	(1,14)	–	(1,45)	19,29
31 déc. 2020	17,30	0,26	(0,15)	0,64	2,01	2,76	–	–	(0,11)	–	(0,11)	19,05
31 déc. 2019	15,41	0,47	(0,15)	0,18	1,57	2,07	–	(0,29)	–	–	(0,29)	17,30
Série FT												
31 déc. 2023	**13,77**	**0,35**	**(0,12)**	**0,09**	**0,37**	**0,69**	**–**	**–**	**–**	**(0,75)**	**(0,75)**	**14,45**
31 déc. 2022*	15,00	1,95	(0,09)	0,09	0,00	1,95	–	(0,14)	(0,02)	(0,46)	(0,62)	13,77

* Les parts de série FT ont été lancées le 8 mars.

Série T												
31 déc. 2023	**13,85**	**0,40**	**(0,27)**	**0,15**	**1,01**	**1,29**	**–**	**(0,15)**	**–**	**(0,60)**	**(0,75)**	**14,37**
31 déc. 2022	16,35	0,38	(0,28)	0,16	(2,07)	(1,81)	–	(0,12)	(0,05)	(0,59)	(0,76)	13,85
31 déc. 2021	16,31	0,39	(0,33)	1,08	0,00	1,14	–	(0,14)	(1,02)	–	(1,16)	16,35
31 déc. 2020	15,62	0,18	(0,30)	0,68	1,18	1,74	–	–	(0,16)	(0,59)	(0,75)	16,31
31 déc. 2019	14,54	0,43	(0,32)	0,25	0,91	1,27	–	(0,44)	–	(0,31)	(0,75)	15,62

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de $)[1)]	Nombre de parts en circulation[1)]	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)[2)]	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)[2)]	Ratio des frais d'opérations (%)[3)]	Taux de rotation du portefeuille (%)[4)]	**Valeur liquidative par part ($)[1)]**
Série A							
31 déc. 2023	**3 522 191**	**190 274 378**	**2,00**	**2,00**	**0,03**	**4,47**	**18,51**
31 déc. 2022	3 257 948	190 810 436	1,99	1,99	0,03	5,57	17,07
31 déc. 2021	3 599 650	185 922 927	1,99	1,99	0,05	11,39	19,36
31 déc. 2020	2 612 007	137 208 666	1,99	1,99	0,05	12,26	19,04
31 déc. 2019	2 161 371	124 299 672	1,99	1,99	0,05	2,04	17,39
Série F							
31 déc. 2023	**18 033**	**972 526**	**0,89**	**0,89**	**0,03**	**4,47**	**18,54**
31 déc. 2022	13 638	797 763	0,88	0,88	0,03	5,57	17,10
31 déc. 2021	4 146	214 981	0,89	0,89	0,05	11,39	19,29
31 déc. 2020	2 272	119 251	0,88	0,88	0,05	12,26	19,05
31 déc. 2019	979	56 623	0,86	0,86	0,05	2,04	17,30
Série FT							
31 déc. 2023	**1**	**73**	**0,90**	**0,90**	**0,03**	**4,47**	**14,45**
31 déc. 2022	28	2 059	0,88	0,88	0,03	5,57	13,77
Série T							
31 déc. 2023	**43 432**	**3 022 579**	**1,99**	**1,99**	**0,03**	**4,47**	**14,37**
31 déc. 2022	38 941	2 811 834	1,99	1,99	0,03	5,57	13,85
31 déc. 2021	48 470	2 964 462	2,01	2,01	0,05	11,39	16,35
31 déc. 2020	19 907	1 220 823	1,97	1,97	0,05	12,26	16,31
31 déc. 2019	4 870	311 830	1,97	1,97	0,05	2,04	15,62

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre† (%)
Série A	1,70	53,2	46,8
Série F	0,70	–	100,0
Série FT	0,70	–	100,0
Série T	1,70	53,3	46,7

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.

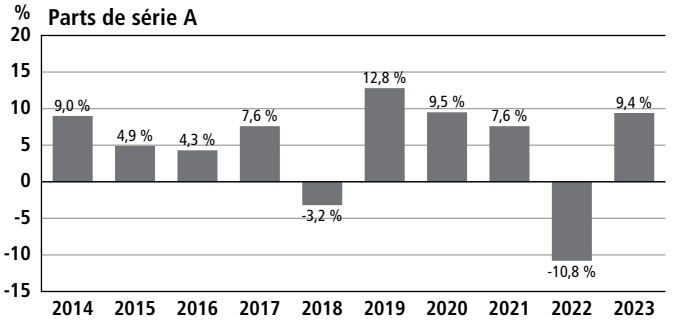

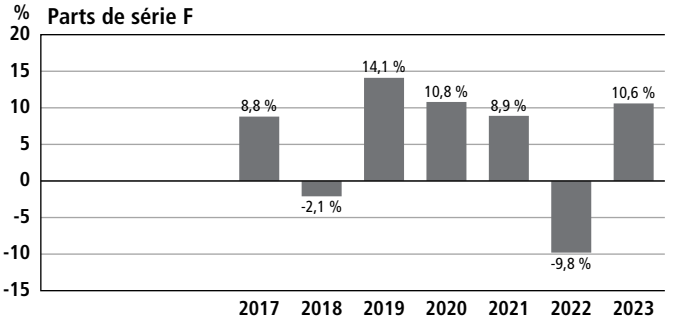

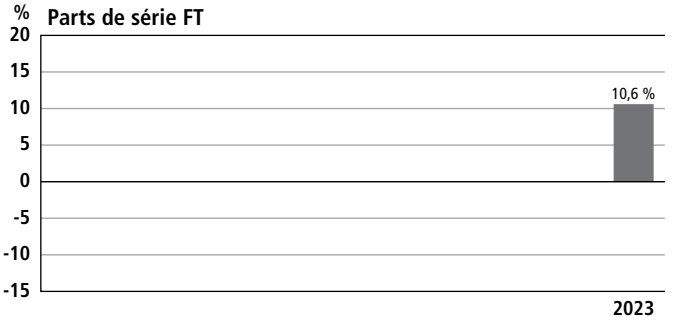

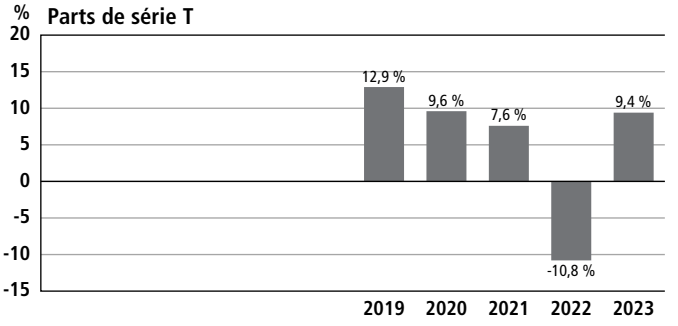

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	**9,4**	**1,6**	**5,4**	**4,9**	**–**
Indice de référence mixte*	%	12,5	3,6	7,2	6,5	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	–2,8	1,3	2,4	–
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	9,6	11,3	7,6	–
Série F	%	**10,6**	**2,8**	**6,5**	**–**	**5,9**
Indice de référence mixte*	%	12,5	3,6	7,2	–	6,3
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	–2,8	1,3	–	1,4
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	9,6	11,3	–	8,6
Série FT	%	**10,6**	**–**	**–**	**–**	**3,3**
Indice de référence mixte*	%	12,5	–	–	–	2,9
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	–	–	–	0,7
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	–	–	–	0,7
Série T	%	**9,4**	**1,6**	**5,4**	**–**	**4,8**
Indice de référence mixte*	%	12,5	3,6	7,2	–	6,7
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	–2,8	1,3	–	1,7
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	9,6	11,3	–	10,0

* L'indice de référence mixte est composé à 22 % de l'indice composé S&P/TSX, à 45 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 33 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD).

Description des indices

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an.

Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD) – L'indice suit le rendement des titres à grande et moyenne capitalisation, qui représentent approximativement 85 % de la capitalisation boursière flottante des marchés développés.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative[1)]
Fonds de titres à revenu fixe	44,9
Fonds d'actions étrangères	34,9
Fonds d'actions canadiennes	20,1
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0

Principaux titres en portefeuille

Émetteur*	% de la valeur liquidative[1)]
Fonds Scotia de dividendes mondiaux, série I	16,0
Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	15,7
Fonds Scotia d'actions mondiales, série I	15,2
Fonds Scotia de revenu canadien, série I	11,2
Fonds Scotia de dividendes canadiens, série I	7,1
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	6,8
Fonds Patrimoine Scotia d'obligations de sociétés canadiennes, série I	6,7
Fonds Scotia de croissance canadienne, série I	6,1
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique, série O	4,5
Fonds de dividendes Avantage Dynamique, série O	4,1
Fonds de petites entreprises Dynamique, série O	2,8
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation, série I	2,3
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique, série O	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.